

UNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

7 août 2023

À la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart ce septième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures :

Sont présents(tes) : le maire, Gérard Litalien et les conseillers suivants : Johanne Horth, Georges Chapados, Nancy Huard, Laurette Grenier et Sylvie Lecourtois.

Absente : La conseillère France Grenier

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2023-120

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances régulières du 5 juin 2023 et du 3 juillet 2023 et de la séance extraordinaire du 27 juin, 12 juillet et 18 juillet 2023.
4. Approbation des comptes
5. Lecture de la correspondance
6. Dossiers des élus
7. Ouverture du poste greffier-trésorier
8. Voirie
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

2023-121

PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux des séances régulières du 5 juin et du 3 juillet 2023 et des réunions extraordinaires du 27 juin, 12 juillet et du 18 juillet 2023 soient adoptés tel que rédigés.

2023-122

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers que le certificat numéro 08-2023 au montant de 102 505.16\$ et certificat numéro 08A-2023 au montant de 12,259.43\$ et certificat numéro 08B-2023 au montant de 187.97\$ soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

DOSSIERS DES ÉLUS

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2023-123

DEMANDE DE MADAME CHANTALE DUBÉ

Considérant que selon les normes du travail, la semaine normale de travail est habituellement de 40 heures, et c'est à partir de ce 40h qu'une personne salariée commence à faire des heures supplémentaires ;

Considérant que selon les normes du travail, la pause-café n'est pas obligatoire, mais quand elle est accordée par l'employeur, elle doit être payée et incluse des heures travaillées ;

Considérant que le bureau est fermé de 12h à 13h pour la période de repas ;

Il est proposé par Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité refuse la demande de Madame Chantal Dubé.

2023-124

ENTRETIEN DE LA ROUTE REMY LAROCQUE HOPETOWN ET SAINT-GODEFROI

Il est proposé par Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Godefroi se joint à la municipalité de Hope Town pour l'entretien général des routes Remy Larocque et que la facture soit divisée de la façon suivante municipalité Hope Town 47.60% et la Municipalité de Saint-Godefroi 52.40%. Les travaux devront être acceptés par les deux parties avant le début des travaux.

2023-125

PAIEMENT EUROVIA

Il est proposé par Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité accepte de payer le décompte no5 soit :

PAVL : 14 839.37\$

TECQ : 3 793.81\$

2023-126

PANNEAU « INTERDICTIONS AUX VÉHICULES SUR LE CAMPING »

Il est proposé par Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers que les employés soient autorisés à faire le panneau.

2023-127

APPLICATION DE RÈGLEMENT DE CAMPING PAR LES EMPLOYÉS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les employés à faire appliquer le règlement du camping.

2023-128

LUMIÈRES DE RUES

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers de réparer les lumières de rues défectueuses.

2023-129

SIGNALISATION

Il est proposé par Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillères que le conseil autorise l'achat de deux panneaux « ATTENTION À NOS ENFANTS » semblable à celle de la route du Quai.

2023-130

OUVERTURE DU POSTE GREFFIÈR(E)- TRÉSORIÈR(E)

Il est proposé par Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité réouvre le poste de greffière-trésorière.

2023-131

PROGRAMME HORIZON

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Godefroi appui le Cercle de Fermières dans leurs demandes pour l'obtention d'un projet Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA).

VOIRIE

PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Lecourtois résolu que la séance soit levée à 19h55.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Litalien
Maire

Nancy Castilloux
DG par intérim